

Ministry of Education

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Note de service**

Destinataires : Présidentes et présidents des conseils scolaires de district

Expéditeur : L'honorable Liz Sandals
Ministre de l'Éducation

Date : Le 10 juin 2016

Objet : Calendrier de mise en œuvre et soutiens concernant le document *Faire croître le succès – Le supplément de la maternelle et du jardin d'enfants* et les gabarits du relevé des apprentissages

Comme vous le savez, le 31 mars 2016, le Ministère a publié le document *Faire croître le succès : Le supplément de la maternelle et du jardin d'enfants – Évaluation et communication du rendement dans les écoles de l'Ontario*, qui comprend les gabarits du relevé des apprentissages à utiliser à partir de l'année scolaire 2016-2017.

La présente fournit des précisions sur le déroulement de la mise en œuvre de ce document, en vue de communiquer efficacement aux parents les progrès de leurs jeunes enfants dans le programme de maternelle et de jardin d'enfants.

Je remercie le Groupe de travail sur la mise en œuvre relative au Programme de la maternelle et du jardin d'enfants qui a fourni des conseils à l'issue de discussions fructueuses fondées sur la collaboration. La présente directive s'appuie sur ces conseils. Les points importants suivants ont été abordés lors de ces discussions : communication dès le début de l'année avec les parents, tutrices et tuteurs des élèves de la maternelle et du jardin d'enfants; apprentissage professionnel des équipes pédagogiques pour assurer la mise en œuvre efficace du nouveau Supplément; ressources regroupées et facilement accessibles par les équipes pédagogiques et les leaders scolaires; soutien aux parents au fur et à mesure qu'ils reçoivent des renseignements sur les progrès de leur enfant à l'école.

À l'automne 2016, je m'attends à ce que les parents des élèves de la maternelle et du jardin d'enfants reçoivent un compte rendu sur l'apprentissage de leur enfant conformément aux modalités en vigueur et selon le calendrier de communication du rendement des élèves de la 1^{re} à la 8^e année établi par chaque conseil. Au cours de l'hiver 2017, je m'attends à ce que les conseils mettent en œuvre et utilisent les gabarits provinciaux du relevé des apprentissages de la maternelle et du jardin d'enfants pour la deuxième période d'évaluation, et qu'ils continuent d'utiliser ces nouveaux gabarits.

Pour faciliter la mise en œuvre efficace des gabarits, le personnel du Ministère a récemment offert une formation aux conseils scolaires qui en ont fait la demande. Les conseils scolaires qui aimeraient recevoir cette formation à l'automne peuvent en faire la demande auprès de la Direction des politiques et des programmes de langue française. Les documents de formation utilisés se trouvent sur le site www.edusourceontario.com, ce qui permettra au personnel de chaque conseil de s'en servir dans les formations locales. D'autres ressources destinées aux équipes pédagogiques, aux directions d'écoles et aux parents y seront également affichées au cours des prochains mois. Nous prévoyons de regrouper en un seul endroit toute la documentation relative à la maternelle et au jardin d'enfants et d'en informer les conseils et nos autres partenaires avant le début de l'année scolaire 2016-2017.

Afin de soutenir encore davantage la mise en œuvre et d'offrir des possibilités d'apprentissage professionnel aux équipes pédagogiques, je demande aux conseils scolaires de district qu'ils consacrent à l'automne 2016 la moitié d'une journée pédagogique déjà désignée pour appuyer la mise en œuvre efficace du Supplément et des gabarits du relevé des apprentissages. Les conseils recevront un financement spécial pour que les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance puissent participer à cette activité d'apprentissage professionnel. Cela permettra aux équipes pédagogiques (enseignantes/enseignants et éducatrices/éducateurs de la petite enfance) de collaborer et d'apprendre ensemble. En outre, je demande aux conseils scolaires de district qu'ils accordent au cours de l'automne 2016 aux équipes pédagogiques une demi-journée de temps libéré pour qu'elles puissent collaborer et apprendre ensemble afin de mettre en œuvre le Supplément et les gabarits du relevé des apprentissages. Du financement sera versé aux conseils pour qu'ils puissent accorder ce temps libéré au personnel enseignant et aux éducatrices et éducateurs de la petite enfance et pour assurer la suppléance dans les classes de maternelle et de jardin d'enfants. Il est entendu que chaque conseil devra prendre les dispositions nécessaires pour accorder ce temps libéré en veillant à perturber le moins possible le programme de maternelle et de jardin d'enfants offert dans leurs écoles.

Le détail du financement affecté à chaque conseil pour l'apprentissage professionnel des équipes pédagogiques au cours de l'automne 2016 sera communiqué dans les prochaines semaines.

En plus de ces mesures, je vous encourage à continuer de soutenir au niveau local le partenariat et l'apprentissage professionnel continu de vos équipes pédagogiques et de vos leaders scolaires. Si votre conseil avait déjà réservé du temps pour favoriser la collaboration entre enseignants et éducateurs de la petite enfance et qu'il n'a pas besoin du financement prévu à cet effet dont il est question dans cette note de service, ces fonds pourront être affectés à d'autres possibilités d'apprentissage professionnel destinées aux équipes pédagogiques.

Je vous remercie du soutien indéfectible que vous apportez aux familles et aux équipes pédagogiques qui veillent chaque jour à la croissance et à l'apprentissage des jeunes enfants.

La ministre de l'Éducation,



Liz Sandals

- c. c. Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACEPO)
- Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)
- Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)
- Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)
- Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)
- Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)
- Ontario English Catholic Teachers Association (OECTA)
- Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)
- Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)
- Ontario Council of Educational Workers – Conseil des travailleurs de l'éducation de l'Ontario (OCEW-CTEO)
- Education Workers' Alliance of Ontario – Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario (EWAO-ATEO)
- Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)
- Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)
- Ontario Principals' Council (OPC)
- Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne (AGEFO)
- Ontario Catholic Supervisory Officers' Association (OCSOA)
- Ontario Public Supervisory Officers' Association (OPSOA)
- Council of Ontario Directors of Education (CODE)
- Conseil ontarien des directrices et des directeurs de l'éducation de langue française (CODELF)